

Peyrolles-info

133

Conseil municipal du 16 décembre 2016

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon, Jean Paulin.

Absents : Nicolas Geoffray, Thierry Ponsin.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h30

Le compte-rendu de la séance du 4 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

1. MARCHÉ POUR LA RÉGULARISATION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DU CAPTAGE D'EAU

Pour régulariser la situation administrative du captage d'eau potable dit "Puits de la Salle", la commission d'appel d'offres a retenu la société ARTESIE de Saint Martin de Crau, moins disante avec un montant de 9 264 € TTC se décomposant en :

- élaboration du dossier d'autorisation au titre du code de la santé publique : 4 320 € HT ;
- élaboration du dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement : 3 000 € HT ;
- réunions : 400 € HT

Le maire propose de suivre l'avis de la commission.

Accord unanime du Conseil Municipal

2. MOTION CONTRE LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT AUX EPCI

La conseil soutient la motion portée par l'Association des Maires du Gard (AMG) contre le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Extrait :

Les maires du Gard ont exprimé leur mécontentement et leur inquiétude lors d'une réunion d'information sur le transfert obligatoire des compétences de l'eau et de l'assainissement aux établissements publics de coopération intercommunale. Ce transfert de charge est inadapté, surtout dans les zones rurales et de montagne où les services d'eau distribuent une eau potable à coût maîtrisé, gérée directement et bénévolement par eux. L'AMG s'inquiète du transfert des compétences en bloc, et notamment du transfert obligatoire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement non basé sur le volontariat des communes.

Accord unanime du Conseil Municipal

3. PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017

Il s'agit d'autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement 2017 avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

Accord unanime du Conseil Municipal

4. SUBVENTION POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-JEAN DU GARD

Le conseil avait décidé d'attribuer une subvention de 200 € à l'association de parents d'élèves de cette école qui accueille des enfants de la commune. Cette association n'existant plus il convient de verser cette subvention à la coopérative scolaire.

Accord unanime du Conseil Municipal

Questions diverses :

- *Une enfant de la commune ayant connu un très grave et urgent problème de santé, l'intervention des pompiers de Saint Jean du Gard a été excessivement retardée car il s'avère que leur ambulance ne peut franchir les coupe-eaux de nos petits chemins. Plusieurs autres centres de secours du Gard sont dotés d'une ambulance 4x4, la commune se rapprochera des autres communes dépendant du centre de secours de Saint Jean du Gard pour réclamer que ce centre soit doté d'une ambulance 4x4.*
- *Après relances, le géomètre viendra le 5 janvier relever le tracé du futur chemin rural de La Baume*
- *La Mairie de Valleraugue rappelle que les forfaits de ski pris avant le 31/12 en mairie bénéficient d'un tarif préférentiel (cf <http://www.pratpeyrot.fr/> rubrique tarifs). Se munir d'une photo et d'un chèque à l'ordre du Trésor Public.*

La séance est levée à 19h30.

Inscriptions sur les listes électorales :

permanence le samedi 31 décembre 2016 de 10 h à 12 h à la mairie de Peyrolles

Congés annuels :

Le secrétariat de mairie sera fermé les mardi 27 décembre 2016 et 3 janvier 2017.
En remplacement l'accueil du public se fera le vendredi 6 janvier de 9h à 16h30.

Attention à compter du 1er janvier 2017, le SYMTOMA modifie les consignes de tri des déchets ménagers. Ainsi, la totalité des 46 000 habitants du secteur pourront désormais jeter dans le sac jaune ou le bac jaune TOUS les papiers et TOUS les emballages produits dans la maison. Cela ira du pot de yaourt au tube de dentifrice en passant par la barquette de jambon

EMBALLAGES vides ET PAPIERS



Pas de sacs noirs

Emballages en métal



Boîtes et barquettes métalliques, aérosols



NOUVEAU
Même les petits

Tous les papiers / cartonnettes



Publicités, journaux, magazines, courriers, ...



Boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires

Emballages en plastique



Bouteilles et flacons



Pots, boîtes et tubes



Sacs et sachets



Barquettes

NOUVEAU

Une question :
contacter la Communauté de Communes (ramassage)
ou le SYMTOMA (recyclage)



©Eco-Emballages/Christian Maistre ©Eco-Emballages/Pierre Desgrieux ©Eco TLC - ce document est extrait du site Internet www.EcoKilo.fr - Tous droits réservés © EcoKilo - SYMTOMA 2016

NON RECYCLABLES



Mouchoirs



Non recyclables



Vaisselle et tous déchets autres que des emballages

Une question :
contacter la Communauté de Communes (ramassage)
ou le SYMTOMA (recyclage)



Comment partager la ressource en eau en Cévennes ?

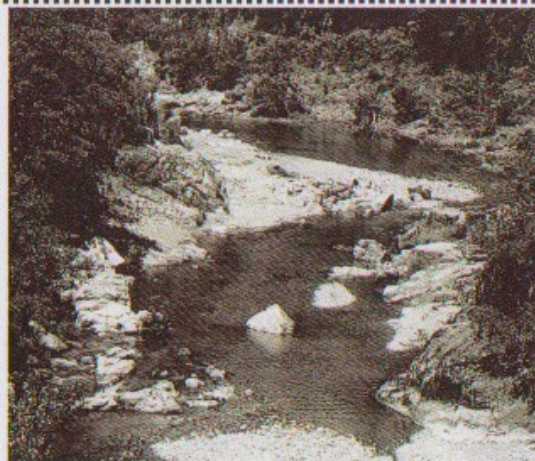
Enquête réalisée par Irstea auprès de la population du bassin amont des Gardons

Décembre 2016 – Février 2017

Comment participer ?

- **un questionnaire** pour exprimer vos préférences par rapport à différentes options de partage de l'eau entre différents usages pendant l'été :
 - en ligne : <https://sondage.irstea.fr/index.php/584328?lang=fr>
 - ou contactez Irstea, un questionnaire papier vous sera envoyé sur demande
- **des ateliers** pour échanger votre point de vue avec d'autres habitants

Merci de contacter Irstea pour vous inscrire, les ateliers seront organisés en fonction des demandes. Tout le monde peut participer, mais il est préférable d'avoir rempli le questionnaire individuel avant l'atelier.



Une enquête pour quoi faire ?

- Améliorer les connaissances sur les valeurs que les habitants accordent aux cours d'eau et aux différents usages de l'eau
- Proposer de nouveaux outils d'évaluation socio-économique de l'environnement.

Elle est réalisée par l'IRSTEA avec l'appui du SMAGE des Gardons et de l'ONEMA.

Vous souhaitez participer à l'enquête ou aux ateliers ou avoir plus d'information sur le projet de recherche ?

Merci de contacter Sylvie Morardet à Irstea :

sylvie.morardet@irstea.fr / 04 67 04 63 49

Source des images : IRSTEA, SMAGE des Gardons

